

Disposition du Hametz avant Pessah

À Pessah, comme vous le savez, il est interdit de posséder du Hametz sous toutes ses formes. Il faudra donc en disposer, avant Pessah, selon une procédure conforme à la halakha.

Il est important de noter que tout Hametz en votre possession dont vous n'aurez pas disposé avant Pessah conformément à la halakha, est à jamais interdit à la consommation, **MÊME APRÈS PESSAH**. Garder simplement le Hametz dans un placard ou un garage, sans la procédure de vente conforme à la halakha, ne fait pas l'affaire. Dites-le, autour de vous.

Pour être en règle, procédez comme suit :

1. Ramassez tous les produits hametz en votre possession et mettez-les dans un endroit retiré (garage, placard fermé à clef) avant le **Mercredi 1^{er} avril 2026 à 10:20 heures a.m.** au plus tard et jusqu'au **Jeudi 9 avril 2026 à 21:00 heures.**
2. Signez le formulaire ci-dessous, après avoir lisiblement écrit vos noms et adresse, et retournez-le avant le **Mercredi 1^{er} avril 2026 à 10:00 heures a.m.** au plus tard (dans la boîte aux lettres) ou par Fax (**514-488-2645**) ou par e-mail : info@orhahayim.com.

Les demandes téléphoniques ne seront pas acceptées, pour compléter le formulaire ou pour l'envoyer. (Les formulaires sont disponibles à la congrégation et sur le courriel d'infos hebdomadaire).

Ce service ne coûte rien. Il est cependant de tradition, pour ceux qui le veulent, de donner de la Tsédaka à cette occasion. Si tel est votre désir, faites un chèque au nom de "Congrégation Sépharade OR HAHAYIM". Un reçu pour fins de déduction vous sera adressé pour les montants supérieurs à \$25 et l'argent sera alloué aux pauvres de la Communauté.

L'autorisation de vente, cette année, est à établir **au nom du Rabbini Daniel lasry.**

Meilleurs vœux pour un Pessah entièrement cachet et joyeux.

Rabbini Dr. Moise Ohana

Remplir en lettres capitales très lisibles.

À L'ATTENTION DU RABBINI Daniel lasry

LE ____ / ____ / 2026

Je soussigné : _____

Demeurant au : _____

*Vous donne mandat de vendre, en mon nom, toute forme de hametz en ma possession en date du **Mercredi 1^{er} avril 2026 à 10:20 heures a.m.** et de sous louer à l'acheteur, pour toute la durée nécessaire, l'usage des lieux et/ou ustensiles où le hametz est entreposé. Je vous autorise, pour ce faire, à prendre en mon nom toutes les dispositions nécessaires pour que cette vente du hametz se fasse en pleine conformité avec la halakha, et je m'engage par la présente à respecter ces engagements.*

Mon hametz a une valeur approximative de \$ _____

SIGNATURE : _____